Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	**UBS (Lux) Bond Fund - Euro High Yield (EUR), classe de parts P-acc, EUR**
Emetteur	**UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.**
ISIN	LU0086177085
Téléphone	Pour plus d'informations, appelez le +352 27 1511.
Site Internet	www.ubs.com/funds

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision d'UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. concernant ce document d'informations clés aux investisseurs.
Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.
La société de gestion est agréée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Date de production du document d'informations clés: 18 Décembre 2023.

En quoi consiste ce produit ?

Type

UBS (Lux) Bond Fund est un organisme de placement collectif en valeur mobilière (OPCVM) constitué sous la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement (FCP) établi en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise de 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi.

Objectifs

Le compartiment géré activement investit principalement dans des obligations d'entreprises à haut rendement en euros émises par des débiteurs qui doivent répondre à des critères de sélection stricts.
Le compartiment utilise le benchmark ICE BofA EUR High Yield 3% Constrained Index comme référence pour la construction du portefeuille, la comparaison des performances et la gestion des risques. Bien qu'une partie du portefeuille puisse être investie dans les mêmes instruments et selon les mêmes pondérations que l'indice de référence, le gestionnaire de portefeuille n'est pas tenu de respecter l'indice de référence dans le choix des instruments. Le gestionnaire de portefeuille peut notamment investir, à sa discrétion, dans des obligations d'émetteurs qui ne sont pas comprises dans l'indice de référence et/ou organiser la part des investissements dans des secteurs différemment de leur pondération dans l'indice de référence, afin de profiter ainsi d'opportunités d'investissement. En période de forte volatilité des marchés, la performance du compartiment peut donc s'écarter fortement de celle de l'indice de référence.
Le rendement du fonds dépend principalement de l'évolution des taux d'intérêt, de la solvabilité des émetteurs et des intérêts perçus. Le rendement peut également être influencé par les fluctuations des taux de change, dans la mesure où il existe des positions actives ou non couvertes
Le revenu provenant de cette classe de parts est réinvesti (réinvestissement).

Investisseurs de détail visés

Ce fonds de placement convient aux investisseurs privés qui n'ont pas ou peu de connaissances en matière de placement et qui peuvent supporter d'éventuelles pertes de placement. Ce fonds de placement a pour objectif d'augmenter la valeur et de répondre aux besoins d'investissement durable, tout en offrant, dans des conditions de marché normales, un accès quotidien au capital investi. Il répond aux besoins de placement à moyen terme et convient à tous les canaux de distribution.

Banque dépositaire

UBS Europe SE, Luxembourg Branch

Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement des informations sur le Euro High Yield (EUR) et les catégories de parts disponibles, ainsi que le prospectus complet et les derniers rapports annuels ou semestriels et d'autres informations auprès de la société de gestion du fonds, de l'administration centrale, du dépositaire, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne sur www.ubs.com/funds. Vous trouverez le cours actuel sur www.ubs.com/funds

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 4 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.
Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau moyen à faible. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**4 ans**	
Exemple d'investissement:		**EUR 10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 4 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 4 530	EUR 4 990
	Rendement annuel moyen	-54.7%	-16.0%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 8 380	EUR 9 260
	Rendement annuel moyen	-16.2%	-1.9%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 9 940	EUR 10 770
	Rendement annuel moyen	-0.6%	1.9%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 750	EUR 11 890
	Rendement annuel moyen	17.5%	4.4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2022.
Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2019.
Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2020.

Que se passe-t-il si UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. En outre, en ce qui concerne UBS Europe SE, Luxembourg Branch, qui, en tant que dépositaire du fonds, est responsable de la détention de ses actifs (le "dépositaire"), il existe un risque potentiel de défaillance en cas de perte des actifs du fonds détenus par l'administrateur fiduciaire. Ce risque de défaillance est toutefois limité, car l'administrateur fiduciaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du fonds. L'administrateur fiduciaire est responsable envers le fonds ou les investisseurs du fonds de la perte d'un instrument financier conservé par le dépositaire ou l'un de ses agents, sauf si le dépositaire peut prouver que la perte résulte d'un événement extérieur échappant à son contrôle.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	EUR 473	EUR 1 002
Incidence des coûts annuels (*)	4.8%	2.5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.4% avant déduction des coûts et de 1.9% après cette déduction.
Nous pouvons partager une partie des coûts avec la personne qui vous vend le produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Elle vous en indiquera le montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne prélevons pas de frais de retrait pour ce produit, mais la personne qui vous le vend peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.3% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs.	EUR 131
Coûts de transaction	0.5% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 48
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Les chiffres présentés ici n'incluent pas les frais supplémentaires qui peuvent être prélevés par votre distributeur, votre conseiller ou tout "insurance wrapper" auquel le fonds peut être rattaché. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus sur www.ubs.com/funds

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 4 an(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 4 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.
En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte concernant le produit, le fabricant du produit ou la personne qui vous a recommandé ou vendu le produit, veuillez contacter votre conseiller clientèle ou nous contacter à www.ubs.com/fml-policies

Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations sur les performances historiques et les calculs des scénarios de performances antérieurs sur www.ubs.com/funds

UBS